

# Comment créer et gérer une Société publique locale ?

Les Sociétés publiques locales (Spl) sont depuis 2010 un nouvel instrument d'intervention à la disposition des collectivités locales. Elles font partie intégrante de la gamme des Entreprises publiques locales et plus de 200 Spl sont aujourd'hui à l'œuvre partout en France. Comment créer des Spl sur des fondations pérennes ou transformer en toute sécurité une Société d'économie mixte (Sem) en Spl ? Comment en assurer un bon fonctionnement ? Recommandations et retours d'expériences de la Fédération des Epl.

## Objectifs

- Savoir diagnostiquer la faisabilité d'un projet de création de Spl
- Acquérir les fondamentaux de la création d'une Spl
- Comprendre le fonctionnement et le management d'une Spl

## Publics

- Les élus, directeurs et collaborateurs des collectivités territoriales
- Les présidents et administrateurs des Epl
- Les juristes

## Dates et lieu

au choix :

• **14 avril 2015** (9h30/17h30)

• **26 novembre 2015** (9h30/17h30)

dans les locaux de la Fédération des Epl

95 rue d'Amsterdam - 75008 Paris

## Programme

### Préalable à la création d'une Spl : les études de faisabilité

- Etudes de marché : analyse stratégique, définition du plan d'action
- Etudes financières : business plan, plan de trésorerie, calibrage du capital social
- Création ex nihilo d'une Spl
- Transformation d'une Sem, d'une association ou d'une régie en Spl

### Les étapes clés de la constitution de la Spl

- La détermination de l'objet social
- La constitution du tour de table
- La constitution du capital social et sa répartition
- La rédaction des statuts et les points de vigilance
- L'organisation de la gouvernance
- Les délibérations et la signature des actes
- La réunion des organes dirigeants de la Spl

### Cadre réglementaire et contrats « in house »

- Mise en œuvre de la relation "in house" avec les collectivités actionnaires et sécurisation du montage
- Traduction pratique du contrôle analogue
- Les différents contrats avec les collectivités : délégation de service public, concession d'aménagement, marché public et mandat

### Le fonctionnement de la Spl

- Le statut du personnel
- Le recours aux agents publics
- Les modalités de financement de la société
- Le statut fiscal de la Spl
- Le régime des aides économiques
- La comptabilité applicable
- Les marchés des Spl
- Les contrôles internes et externes

## Intervenant

Un expert du département juridique de la Fédération des Epl

## Tarif individuel

(Frais pédagogiques, documentation, déjeuner)  
Collectivités territoriales, Epl adhérentes (à jour de cotisation) : 550 € HT (657,80 € TTC)  
Autres : 715 € HT (855 € TTC)

## Contact et inscription

Françoise Dhérin  
Département communication  
et formation  
Tél. : 01 53 32 22 04  
f.dherin@lesepl.fr